Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260220-2026_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 19 février 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 14
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 10
Quorum réuni
Date de la convocation : 12-02-2026
Date d'affichage : 12-02-2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.
Présents : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, PELHATE Denis, FAUCHON Pierrick, BALARD Maryvonne, AOUSTIN Sylvie, LEPAGE Jérôme, LOAËC Gwénaëlle et RESTIF Benjamin
Absents : ORY Patrick
Absents excusés :, VALLÉE Pierrick, HOUSSAIS Isabelle, ARONDEL Régis, COURTIGNÉ Jordan
Pouvoirs : VALLÉE Pierrick a donné pouvoir à DIVAY Laurent
HOUSSAIS Isabelle a donné pouvoir à FAUCHON Pierrick
ARONDEL Régis a donné pouvoir à PELHATE Denis
COURTIGNÉ Jordan a donné pouvoir à RESTIF Benjamin
A été élu secrétaire de séance : LOAËC Gwénaëlle

Délibération n° 2026-13

Finances : Vote des subventions au titre de l'année 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2026, présentés par les associations et préalablement étudiées par la commission finances.
La commission propose de verser aux associations sportives qui accueillent des Marcilléennes et Marcilléens, une subvention de 5 € par adhérents dans la limite de 50 € par association.

Associations	*Montant attribué en 2025*	*Montant demandé*	*Montant proposé*
ACCA	500.00	500.00	500.00
ACM	650.00	650.00	650.00
La Minoterie	1 500.00	2 000.00	1 500.00
Grymda danse retiers	0.00	360.00	50.00
ACPG-CATM	0.00	150.00	150.00
Cinéma Le Restéria	150.00	Non précisé	150.00
L'Outil en main de Retiers	100.00	Non précisé	100.00
L'Outil en main du pays Guerchais	100.00	Non précisé	100.00
AMR association de musculation	50.00	100.00	35.00
Les jongleurs de gym	20.00	Non précisé	45.00
Retiers handball	50.00	180.00	45.00
Retiers basket club			50.00
Amicale du sang		60.00	60.00
Reserve			694.07
			3 435.00

)

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260220-2026_13-DE

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

A noter que Messieurs DIVAY Laurent, trésorier de ACPG-CATM, et Mme BALARD Maryvonne, présidente de l'ACM ne prennent pas part au vote de la subvention concernant l'association dont ils sont membres.

➢**DÉCIDE** d'attribuer et de verser des subventions aux associations citées précédemment, pour un montant total de 3 435.00 €, réparti comme indiqué ci-dessus hors réserves, participation aux classes de découverte, subvention école privée, subvention ALSH de Visseiche, subvention épicerie solidaire et subvention à Mazette.
➢**DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2026
➢**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, pour signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire
Le Maire, DIVAY Laurent

Le secrétaire de séance, LOAËC Gwénaëlle